



## Commission de la Santé et des Sports

### Procès-verbal de la réunion du 30 juin 2023

**La présente réunion concerne tant le volet santé que le volet sports.**

#### Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 6 juin 2023
2. 7955 Projet de loi modifiant :  
1° la loi modifiée du 29 novembre 1988 portant organisation de la structure administrative de l'éducation physique et des sports ;  
2° la loi modifiée du 3 août 2005 concernant le sport ;  
3° la loi modifiée du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du travail  
- Rapporteur : Madame Cécile Hemmen  
  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. 7956 Projet de loi autorisant le Gouvernement à acquérir un vélodrome et à participer au financement des travaux nécessaires à la construction des équipements et aménagements nécessaires à son exploitation  
- Rapporteur : Monsieur Mars Di Bartolomeo  
  
- Examen du deuxième avis complémentaire du Conseil d'État
4. 8130 Projet de loi autorisant le Gouvernement à subventionner un douzième programme quinquennal d'infrastructures sportives  
- Rapporteur : Madame Cécile Hemmen  
  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
5. 8252 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 17 juillet 2020 sur les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19  
- Rapporteur: Monsieur Mars Di Bartolomeo  
  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
6. Divers

\*

Présents : Mme Barbara Agostino, remplaçant M. Gilles Baum, M. Sven Clement, Mme Francine Closener, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Chantal Gary, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, Mme Carole Hartmann, Mme Cécile Hemmen, M. Max Hengel, M. Claude Lamberty, Mme Josée Lorsché, M. Georges Mischo, Mme Nathalie Oberweis, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Sven Clement, Mme Nathalie Oberweis, observateurs délégués

M. Georges Engel, Ministre des Sports

Mme Maggy Husslein, du Ministère des Sports

M. Jean-Claude Neu, du Ministère de la Santé

M. Nicolas Anen, M. Brian Halsdorf, groupe parlementaire LSAP

Mme Patricia Pommerell, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Gilles Baum, M. Jeff Engelen,  
M. Gusty Graas, M. Marc Hansen

Mme Paulette Lenert, Ministre de la Santé

\*

Présidence : M. Mars Di Bartolomeo, Président de la Commission

\*

**1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 6 juin 2023**

Le projet de procès-verbal sous rubrique est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**2. 7955 Projet de loi modifiant :**  
**1° la loi modifiée du 29 novembre 1988 portant organisation de la structure administrative de l'éducation physique et des sports ;**  
**2° la loi modifiée du 3 août 2005 concernant le sport ;**  
**3° la loi modifiée du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du travail**

Après une brève introduction de Monsieur Mars Di Bartolomeo (du groupe politique LSAP), Président de la Commission de la Santé et des Sports, Madame Cécile Hemmen (du groupe politique LSAP) présente brièvement le projet de rapport relatif au projet de loi sous rubrique.

En réponse à une question afférente de Monsieur Sven Clement (de la sensibilité politique Piraten), Monsieur Georges Engel, Ministre des Sports, confirme que les centres de formations fédéraux mentionnés à l'article 4, paragraphe 6, de la loi modifiée du 3 août 2005 concernant le sport et qui s'adressent aux élèves du Sportlycée sont gérés par ce dernier en coopération avec l'École nationale de l'éducation physique et des sports (ENEPS), qui devient l'Institut national de l'activité physique et des sports (INAPS) suite à l'entrée en vigueur de la future loi portant création de l'Institut national de l'activité physique et des sports et modifiant la loi modifiée du 29 novembre 1988 portant organisation de la structure administrative de l'éducation physique et des sports.

Par la suite, les membres de la commission parlementaire procèdent au vote du projet de rapport.

Les groupes politiques DP, LSAP et déi gréng ainsi que la sensibilité politique Piraten votent pour le projet de rapport sous rubrique (9 voix).

Le groupe politique CSV s'abstient (5 voix).

**3. 7956 Projet de loi autorisant le Gouvernement à acquérir un vélodrome et à participer au financement des travaux nécessaires à la construction des équipements et aménagements nécessaires à son exploitation**

Les membres de la commission parlementaire se penchent sur le deuxième avis complémentaire que le Conseil d'État a rendu en date du 27 juin 2023.

La Haute Corporation note que les amendements parlementaires du 19 mai 2023 donnent suite aux observations qu'elle avait émises dans son avis complémentaire du 25 avril 2023 et que ces amendements n'appellent pas d'observation de sa part.

Il est convenu de convoquer une réunion de la Commission de la Santé et des Sports en date du 4 juillet 2023 en vue de l'adoption du projet de rapport relatif au projet de loi sous rubrique. Le vote du projet de loi est prévu le 6 juillet 2023.

**4. 8130 Projet de loi autorisant le Gouvernement à subventionner un douzième programme quinquennal d'infrastructures sportives**

Madame Cécile Hemmen présente brièvement le projet de rapport relatif au projet de loi sous rubrique qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

**5. 8252 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 17 juillet 2020 sur les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19**

Monsieur le Président de la Commission de la Santé et des Sports présente brièvement le projet de rapport relatif au projet de loi sous rubrique qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

**6. Divers**

Aucun point divers n'est abordé.

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**